



Julien Dupuis

13 rue de la république
59112 Annœullin

Ref-AE_00001

Parcelle cadastrale : 042568

Mon Rénovateur Local

6 rue de la République
bat D
zone 1
69009 LYON
SIRET : 123 456 789
Assurance : N° 00000000000

Étude réalisée par : Alexis Briand
06 01 02 03 04
contact@monrenovateurlocal.com
N° de qualification RGE : 01237894

Propriétaire occupant d'une résidence principale
2 adultes - Revenus de catégorie « très modeste » selon l'ANAH

Evaluation thermique

Simulation réalisée le 20/10/2023



Maison individuelle



Département : Nord



Année de construction : Avant 1948



Surface habitable : 90m²

Les avantages de la rénovation énergétique

En plus de modifier l'esthétique de votre logement, votre projet de rénovation touche à la dimension énergétique de votre habitat. Cela vous apporte de nombreux avantages :



Amélioration du confort
thermique / acoustique



Économies d'énergie
qui peuvent financer le
coût des travaux



Augmentation de la valeur immobilière
~ 5 % par lettre
de classe énergétique gagnée



Et en plus vous participez au respect de l'environnement.



Avec l'augmentation du prix des énergies, ne rien faire revient souvent plus cher !

Le but de ce document

Cette simulation rapide de rénovation est faite pour vous aider à bien appréhender votre projet et à faire les bons choix.

Elle vous présente :



un état de votre logement actuel avec les points faibles identifiés



un ou des scénarios de rénovations avec les bénéfices pour chaque poste de travaux, les gains de consommations prévisionnels



un budget estimatif avec les coûts des travaux, les économies d'énergies et les éventuelles aides publiques locales et nationales



Ce document est fourni à titre de conseil indicatif, pour guider vos choix dans le cadre d'une approche simplifiée de votre projet.

Il ne s'agit pas d'un DPE (Diagnostic de Performance Energétique) réglementaire dont vous aurez besoin uniquement en cas de location ou de vente de votre logement.

Ce n'est pas une étude thermique opposable, qui est un document plus complet, plus technique et est réalisée par un bureau d'étude. Vous aurez besoin d'une étude thermique uniquement si vous devez justifier des performances pour certains tiers (banques, assurances, administrations).

Qui sommes-nous ?



Depuis plus de 10 ans, nous pensons que la transition énergétique a besoin de professionnels formés et d'un public informé.
Nous utilisons les moyens de communications d'aujourd'hui pour y parvenir.

Nos savoirs-faire

calcul thermique

chiffrage

3 experts métier

Aides financières

Vous voulez présenter des prix de travaux dans un site web ou dans une application mobile ?

nous sommes des experts des aides financières à la rénovation, aussi bien nationales que locales.

Pourquoi choisir cap renov+ ?

Un outil puissant mais simple à utiliser
qui vous aide à apporter des conseils de rénovation personnalisés en peu de temps.
AIDER LES PROPRIÉTAIRES À MIEUX RÉNOVER

Votre logement aujourd'hui

Voici les données que nous avons saisies pour réaliser l'évaluation thermique de votre logement.

CONTEXTE

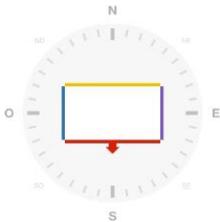


Maison d'avant 1948



Département 59 - Nord
Température extérieure
de base : -9 °C
Altitude : entre 0m et 200m

ARCHITECTURE



Plan allongé
orienté Sud

Façade nord

Aucune mitoyenneté
Absence de masque solaire
Pas ou peu exposée au vent

Façade est

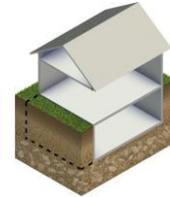
Mitoyenneté sur autre logement
Absence de masque solaire
Pas ou peu exposée au vent

Façade ouest

Aucune mitoyenneté
Absence de masque solaire
Pas ou peu exposée au vent

Façade sud

Aucune mitoyenneté
Absence de masque solaire
Pas ou peu exposée au vent



1 niveau 90.0 m² habitables
90.00 m² combles perdus
90 m² sous-sol non chauffé

CONTRAINTES ARCHITECTURALES ET D'URBANISME



Pas de contrainte.

Votre logement aujourd'hui

Voici les données que nous avons saisies pour réaliser l'évaluation thermique de votre logement.

COMPOSITION DES PAROIS

Combles



Combles perdus accessibles
Structure bois
Sans isolation
Surface déperditive : 90.00 m²

Très peu performant

Plancher sur sous-sol



Sous-sol
Structure béton ou terre-cuite
Sans isolation
Surface déperditive : 90.00 m²

Performant

MURS



Brique pleine
Sans isolation rapportée
Surface déperditive : 48.50 m²

Très peu performant



Pan de bois / colombage
Sans isolation rapportée
Surface déperditive : 76.92 m²

Très peu performant

MENUISERIES



1 porte

Très peu performant



8 fenêtres

Très peu performant



Pas de double fenêtre



Pas de châssis fixe



Pas de porte-fenêtre



Pas de baie vitrée



Pas de fenêtre de toit

Votre logement aujourd'hui

Voici les données que nous avons saisies pour réaliser l'évaluation thermique de votre logement.

RENOUVELLEMENT DE L'AIR



Ventilation par infiltration et ouverture des fenêtres

Niveau d'étanchéité à l'air indéterminé

USAGE DU LOGEMENT



Besoin en eau chaude à 60°C : 68 L/jour

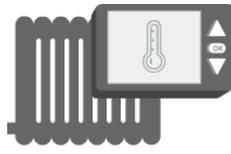


Confort d'hiver : 19°C
Confort d'été : 28°C

EQUIPEMENTS



Convecteurs électriques



Le générateur de chauffage principal joue le rôle d'émetteur



Chauffe-eau électrique 200 L



Aucun système de climatisation



Aucun appoint



Aucun appoint



Sèche-serviettes électrique
10 m² - taux de couverture : 100%



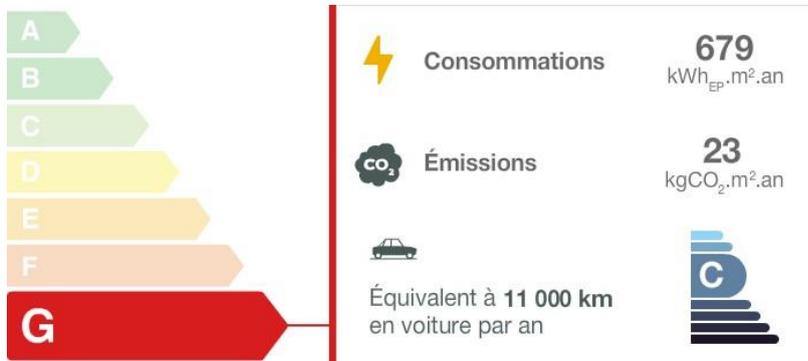
Ampoules fluocompactes
17 appareils électriques

Évaluation thermique avant travaux

Les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont rapportées à la surface habitable :

🔥 Chauffage + 💧 Eau chaude + ❄️ Climatisation + 🗨️ Auxiliaires + 💡 Éclairage / 📏 Surface habitable : 91.8 m²

CLASSE ÉNERGÉTIQUE



Logement très peu performant
considéré comme une passoire thermique et interdit à la location à partir de 2025

FACTURES D'ÉNERGIE (en € TTC /an)

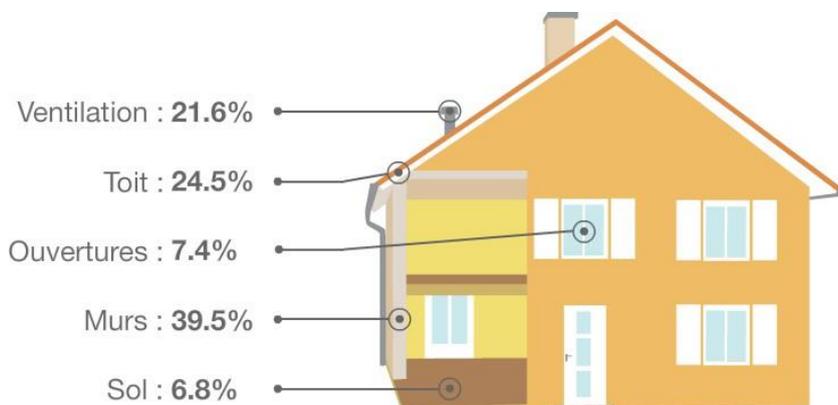
⚡ Électricité

5 290 € TTC/an

RÉPARTITION DES DÉPERDITIONS THERMIQUES

Les déperditions thermiques d'une construction correspondent à son niveau de « pertes de chaleur » à la température extérieure de base (-9°C) et avec une température de consigne conventionnelle de 19°C.
Plus le pourcentage d'un poste est important, plus celui-ci est responsable des pertes de chaleur en hiver.

Les ponts thermiques des parois (pertes au niveau des jonctions) ont été repartis sur l'ensemble des postes concernés.



Estimation des déperditions totales de la construction
17.5 kW

Scénario 1 : Scénario 1

Première variante

CLASSE ÉNERGÉTIQUE APRÈS TRAVAUX



267
kWh_{EP}.m².an



8
kgCO₂.m².an

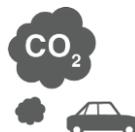


ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

412 kWh_{EP}/m².an soit

60 %

Équivalent à environ 2 792 € /an



GAZ À EFFET DE SERRE ÉPARGNÉ

14 kgCO₂/m².an soit l'équivalent de

7000 km

par an avec une voiture citadine



BIEN IMMOBILIER VALORISÉ

à hauteur de

8 %

*D'après l'étude dynamic 2022 :
«La valeur verte des logements en 2022»*



ÉCONOMIES SUR FACTURES

environ

2 792 € /an



COMMENTAIRES

Liste des interventions proposées



Ajout d'une isolation sur le plancher des combles perdus : 280 mm de ouate de cellulose soufflée - R = 7.1 m².K/W - Surface isolée = 90 m²

- ✓ excellent rapport prix / amélioration thermique
- ✓ logement habitable pendant les travaux
- ✓ améliore le confort d'été

2 013 € TTC



Ajout d'une isolation thermique par l'extérieur sous enduit : 140 mm de polystyrène expansé + enduit de façade - R = 3.8 m².K/W - Surface isolée = 53 m²

- ✓ logement habitable pendant les travaux
- ✓ réduit significativement les ponts thermiques
- ✓ idéal en combinaison avec une rénovation de façade

8 208 € TTC



Ajout d'une isolation thermique par l'extérieur sous enduit : 160 mm de fibre de bois en panneaux + enduit de façade - R = 3.8 m².K/W - Surface isolée = 82 m²

- ✓ logement habitable pendant les travaux
- ✓ réduit significativement les ponts thermiques
- ✓ idéal en combinaison avec une rénovation de façade

13 323 € TTC



Les interventions sur le bâti permettent une diminution importante de vos besoins de chauffage et donc de la puissance nécessaire des nouveaux équipements de chauffage. Ainsi vous réaliserez des économies sur ces nouveaux équipements (ci-après).



Installation d'une VMC hygroréglable A

- ✓ évacuation de l'humidité et des mauvaises odeurs
- ✓ débit d'air adapté à l'humidité intérieure
- ✓ la ventilation est assurée par un seul caisson

1 688 € TTC

Évaluation thermique après travaux

Les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont rapportées à la surface habitable :

 Chauffage +  Eau chaude +  Climatisation +  Auxiliaires +  Éclairage /  Surface habitable : 91.8 m²

CLASSE ÉNERGÉTIQUE APRÈS TRAVAUX



Sortie de passoire

Les travaux permettent de sortir du statut de « passoire thermique »

DÉPERDITIONS THERMIQUES APRÈS TRAVAUX

6.3 kW

Soit une diminution de 11.1 kW

Déperditions calculées à une température extérieure de base de -9° C (conformément à la norme EN 12831) et pour une température de consigne conventionnelle de 19°C.

ÉCONOMIE SUR LES FACTURES

2 790 € / an

Avec l'augmentation du prix des énergies, les économies augmentent avec les années !

L'économie sur les factures se base sur l'occupation réelle du logement et intègre 6 postes de consommation :

 Chauffage  Eau chaude  Climatisation  Auxiliaires  Éclairage  Appareils électriques

RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS (en kWh_{ep}/an)

Consommations actuelles



Consommations après travaux



DÉPENSES ANNUELLES
sur la base des dépenses estimées

~ 5 290 € / an

~ 2 500 € / an

GAIN DE CONFORT ESTIMÉ

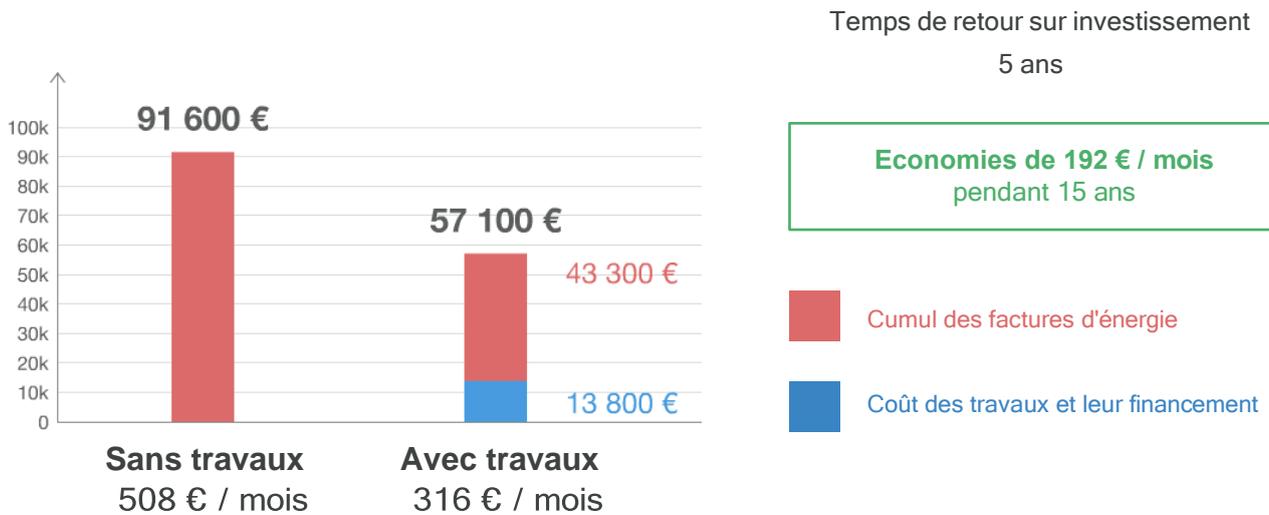
important

Par nature, cette estimation sera plus ou moins ressentie en fonction de chaque habitant (âge, habitudes vestimentaires, métabolisme,...)

Analyse économique du projet

RÉPARTITION DE VOS DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES SUR 15 ANS

Basées sur les dépenses d'énergie estimées



COÛT ESTIMÉ DES TRAVAUX



Entre 22 710 € et 27 760 € TTC

AIDES



5 aides activées / environ 11 810€

FINANCEMENT



13 418 € d'Éco-PTZ, pas d'apport,
pas d'emprunt

PRIX DES ÉNERGIES



2.00 % / an de taux d'augmentation moyen du prix des
énergies du projet, pas d'évolution du climat

Remboursement de l'Éco-PTZ

76 € / mois
15 ans

Remboursement du prêt bancaire

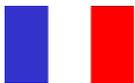
-

Les Certificats d'Économies d'Énergie ne peuvent être valorisés qu'une seule fois.
Les données financières (coût de travaux, aides,...) sont présentées à titre indicatif et ne sont pas opposables.
Seuls des devis ou et des documents d'organismes habilités (collectivité, banques,...) constituent des documents opposables.

MaPrimeRénov' Bleu Prime Isolation des murs par l'extérieur

Condition(s) :

- Faire réaliser les travaux par un professionnel ayant une qualification « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE)
- Logement occupé à titre de résidence principale
- Revenus du ménage dans la catégorie "très modeste" selon l'ANAH
- Propriétaire occupant ou propriétaire bailleur :
 - Etre propriétaire occupant
 - OU - Etre propriétaire bailleur
- Logement construit il y a plus de 15 ans
- Isolation des murs par l'extérieur avec $R \geq 3,7 \text{ m}^2.\text{K/W}$



Territoire : Etat français

Contact : 0800800700



Cette aide est soumise à conditions de ressources

Montant de l'aide **7 500 €**

[plafonné à 90% du montant des travaux 135€ / m²]
(estimé sur une base de 75 €/m² plafonnée à 100 m²)

Dispositif régional expérimental d'aide à la rénovation énergétique des logements privés... Bonus matériaux bio-sourcés

Condition(s) :

- Faire réaliser les travaux par un professionnel ayant une qualification « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE)
- Amélioration de la performance énergétique d'au moins 35%
- Un diagnostic de performance énergétique (DPE) doit être réalisé avant et après travaux
- Revenus du ménage dans la catégorie "modeste" ou "très modeste" selon l'ANAH
- Utilisation d'éco-matériaux
- Surface minimum de 20 m² isolée



Territoire : Hauts-de-France

Contact : 0374270000



Cette aide est soumise à conditions de ressources

Montant de l'aide **500 €**

(estimé sur une base de 500 € forfaitaire)

Nord Équipement Habitat Solidarité Installation d'une VMC propriétaire occupant

Condition(s) :

- Etre propriétaire occupant
- Installation d'une ventilation mécanique contrôlée (VMC)
- Propriétaires occupants dont les ressources sont inférieures ou égales à 2 RSA



Territoire : Nord

Contact : 0359735674



Cette aide est soumise à conditions de ressources

Montant de l'aide

1 600 €

(estimé sur une base de 1600 € forfaitaire)

Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)

Les Certificats d'Économies d'Énergie ont été mis en place par l'État pour lutter contre le réchauffement climatique et, aider les ménages Français à réduire leur facture énergétique.

Ces certificats peuvent être valorisés sous forme de primes par les énergéticiens et distributeurs d'énergie qui sont dans l'obligation d'en collecter un volume défini par l'État. Le plus souvent, les professionnels du bâtiment (installateurs d'équipements et matériels éligibles) proposent directement une valorisation de ces CEE dans leur devis pour réduire le coût de votre chantier.

Conditions :

- Faire réaliser les travaux par un professionnel ayant une qualification «Reconnu Garant de l'Environnement»
- Etre propriétaire ou locataire
- Rénover une résidence principale ou secondaire
- Voir la remise au titre des CEE affichée sur le devis.
- Le dossier de valorisation des CEE doit être déclaré préalablement à la validation du devis:
 - soit par l'artisan dans le programme CEE de son partenaire obligé
 - soit par le particulier dans le programme de l'obligé de son choix
- Déclarer le CEE une seule et unique fois pour les travaux via l'attestation sur l'honneur.

Retrouver l'ensemble des conditions pour bénéficier des certificats d'économie d'énergie ainsi que la liste des travaux éligibles et les caractéristiques techniques exigées sur

<http://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/financer-projet/renovation/aides-entreprises-fourniture-denergie>

Infographie de l'ADEME pour comprendre les CEE :

http://multimedia.ademe.fr/animations/cee_ademe_v3/index.html

Poste(s) concerné(s) :

Isolation des combles et toitures	153 000 kWh cumac	918 €
Isolation des murs extérieurs	216 000 kWh cumac	1 296 €



Territoire : État français

Montant total des CEE 2 214 €